

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[144_Correspondance de Hugues-Iéna Darcy à François Guizot : 1859-1872](#)[Item](#)[Paris, le 17 juillet 1860, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot](#)

Paris, le 17 juillet 1860, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot

Auteurs : Darcy, Hugues-Iéna (1807-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#), [Suffrage universel](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1860-07-17

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote7, AN : 163 MI 42 AP 144 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Darcy, Hugues-Iéna (1807-1880), Paris, le 17 juillet 1860, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot, 1860-07-17

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 29/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5975>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 20/03/2024

2
1
pans m. 9, pans 17 juillet 60

2
1
Monsieur, la session touchant à la fin.
on sent une certaine agitation et
de l'offensement présente contre la
résolution de l'Etat et de nous en
envoyant un message de remerciement : mais
on demandait surtout des résolutions
pour les nobles devenus et la création
d'un domaine extraordinaire devant
présenter à les municipalités. 4 octobre
et l'impression m. Ch. D'après certaine opinion
la position qui prétendait à tous les
hommes de la séance, quand une
grande sorte de m. Hocher et
d'une coupe vers au sujet attende
m. Hocher l'air de son id. croyait
on entendait les décrets après à
la résurrection de 1814 : que la noblesse
constituée n'avait rien à faire avec
l'impression et que toutes les résolutions
étaient à la Hocher et d'une
amie en face de l'assemblée nationale.
la noblesse de la séance croyait peut-être
que m. H. parlait pour qu'on en
passe l'abandon de l'Etat au sujet.

Je n'ai point appris que la 4^e session
 législative eût été tenue le 20^e de la semaine
 d'après au Corps législatif la loi relative
 continue à passer sans interruption les
 jours. Le Gouvernement a eu, après un
 long débat, qu'il était de la dignité
 de maintenir la loi à l'ordre du jour
 et M. Barthe en a fait faire la lecture
 formelle à M. de Montigny; mais celui-ci
 a refusé tout en disant que la discussion
 du jour doit avoir été suspendue
 et qu'il ne fallait pas en avoir le droit
 aux termes en le disant ordinaire. Mon
 honneur M. de Montigny qui restera
 maître du champ de bataille - de M.
 Barthe au 2^e M. de M. 4^e
 Je n'ai pas vu M. de M. 4^e il y a un
 incident curieux à prévoir. On doit
 créer une nouvelle chambre à la suite
 d'ici à cause de l'adjonction de l'Alsace
 on le doit pour une raison de justice.
 on le doit surtout dans l'intérêt de
 l'égalité regard qui fait être
 nombreux et qu'il faut placer à tout
 prix; et il paraît que si la loi
 n'est pas votée on pourra pas
 l'appliquer avant la création d'une
 loi qui le fera tenir à la place que

le jour
 - à la 2^e session
 qu'il y a la
 chambre pour
 et à l'égard
 du jour
 l'assemblée au
 législatif
 pour l'assemblée
 qui a pour
 politique
 qui avait
 les jours
 de parité
 si l'on
 qui se
 de l'assemblée
 la 2^e
 la faire
 l'en pour
 l'assemblée
 à l'égard
 honnêtes
 C. D. 1.
 par l'assemblée
 l'assemblée
 qui a pour

Jeune femme mariée par son père
à un jeune homme à son tour marié
à la veuve du concubine de la
mère. Sans suppression du concubinage
et de l'adultère.

La fin de la femme n'a pas été
faussée aux grands maux du corps
légal. On en fait faire dans la
salle d'attente avec son m. de l'appareil
qui a fait. I. Jeune femme sans la
politique et la science que m. l'État
qui avait été. Le long d'un chemin dans
les jours précédents. Mon mari et
de l'autre n'ont pas même l'attention
sérieuse, on redonne l'attention à la
qui est comme la personnification
de la mort; mais on déteste l'attention
le 2^e pour lui même et pour
la femme souffrant de l'attention, on fait
l'enfant pour l'attention de la mort. Je
vigilance contre m. de l'attention. C'est
à l'État que on se donne la plus
honnête et la plus indépendante de
C. 2. 1.

Vous savez que l'État participe
à l'attention pour l'État - l'attention -
l'attention - l'attention - m. avec la
État l'attention - m. l'attention en l'attention.

se passa à Paris à Alger : l'un fait
pont. en rue de la Vierge m'en parle de
hater la conclusion de l'affaire du rail-way
d'Alger, sans la présence de Bord. Macrot.

Vous connaissez aussi la mission
confiée à M. Bonan. L'É. lui a dit qu'il
le recommanderait son état son caractère
suffisant qu'il avait comme lui à l'impor-
tance de rechercher par les nationalités
qui se son encl avec l'autorité de son
pays la armer les peuples de l'ouest
méditerranéen. Il se propose de les
conquérir sympathiquement par le
pays de l'avenir d'origine qui
paraissent sous les peuples à la France.
M. Bonan a donc une double
mission celle d'explorations scientifiques
et aussi celle de Congrès pacifique.
Il voyagea qui en avec un bâtiment
de l'État et d'un service secret à la
bonne adjoint.

M. Thiers paraît vouloir
démontrer que la relation occasionnelle de
son milieu politique n'est pas une
puissance son esprit : Il tradira 1846 avec
la même développement que la fin de l'
Empire et le montrera dit-on, d'un
manuscrit (par espèce) pour la destruction.
Il combattra les fautes commises mais les
expliquera par la nécessité du temps.

Vous avez peut-être appris que le G. et Chateau
avait été forcé de rompre le mariage de sa fille avec
M. de Tardieu = le d'homme d'aujourd'hui et au Corps législatif.